

SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR RC

Reporting au 30/04/2024

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, et en intégrant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR) pour la sélection et le suivi des titres, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, tout en cherchant à réduire d'au moins 40 % l'intensité carbonemoyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence.

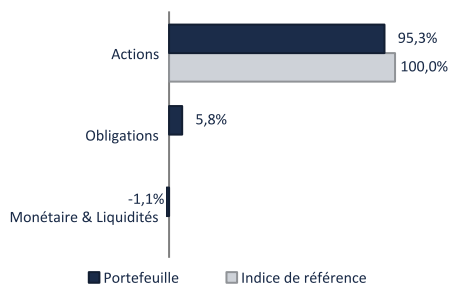
ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	5,83%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,57%	Consommation non essentielle
TOTALENERGIES SE PARIS	3,65%	Energie
SAP SE / XETRA	3,02%	Technologie
SIEMENS AG-REG	2,38%	Industries

Actif net du portefeuille : 85,16 M€
Valeur liquidative de la part : 111,040 €

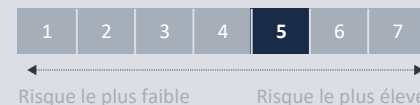


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/01/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400EG93

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes/coupons nets réinvestis)

100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,51%

Coûts de transaction : 0,04%

Principaux risques :

Risque de perte en capital
Risque actions
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

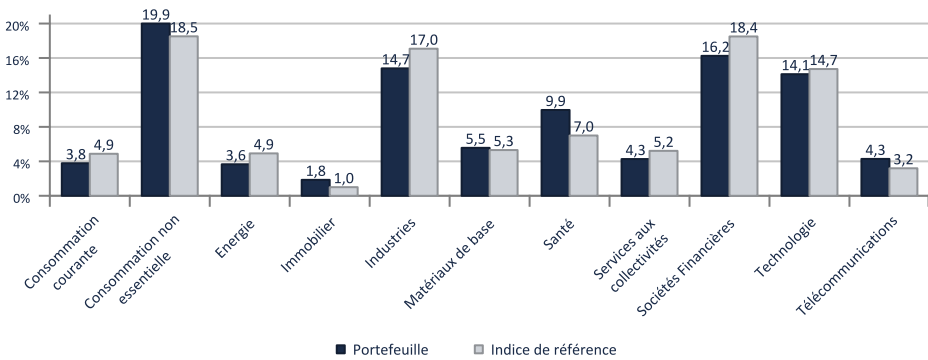
Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

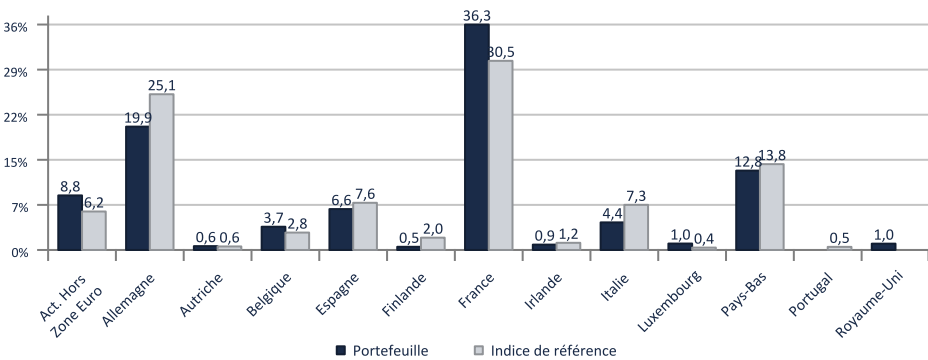
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
TOTALENERGIES SE PARIS	0,27%	ASML HOLDING NV	-0,40%
ISH STOXX 600 BAS RES DE	0,15%	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	-0,30%
CAIXABANK SA	0,10%	SAP SE / XETRA	-0,19%
ASTRAZENECA GBP	0,10%	STELLANTIS	-0,18%
ADIDAS AG	0,09%	ADYEN NV	-0,17%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Economie et Marchés

Au cours du mois d'avril, les statistiques économiques permettant de poursuivre le processus de désinflation aux Etats-Unis n'ont pas été favorables et sont venus troubler la capacité de la FED à pouvoir baisser prochainement ses taux directeurs. Le taux souverain américain à 10 ans a ainsi progressé de +42 pb en avril et une seule baisse de taux est désormais anticipé en 2024 contre 3 au début d'année. En Parallèle, la zone euro semble confirmer le redressement de son économie sans risque inflationniste, ce qui devrait permettre à la BCE de commencer à baisser ses taux à partir du mois de juin. Dans ce contexte, les marchés d'actions se sont une nouvelle fois montrés particulièrement résilients face à ce contexte macroéconomique peu favorable, même s'ils n'échappent pas à une légère consolidation, tant en Europe (Stoxx Europe 600 : -1%), qu'aux Etats-Unis (S&P 500 : -3%). Par ailleurs, la saison de résultats du T1-2024 a en ce sens été un catalyseur important, avec des résultats près de 9% plus élevés que les attentes à ce stade aux Etats-Unis et 7% en Europe. Notons que les indices japonais n'ont pour une fois pas surperformé (Topix à -2%) malgré la nouvelle dépréciation du yen (-3%). Les marchés d'actions chinois ont pour leur part rattrapé une partie de leur retard en progressant sensiblement en avril (+7% pour le Hang Seng), portés par un léger mieux des statistiques économiques ainsi que de nouvelles mesures des autorités afin de soutenir les actifs domestiques. Enfin, le risque géopolitique est passé in fine au second plan, les attaques réciproques entre Israël et l'Iran ayant finalement été plus contenues qu'attendu, d'autant que la rhétorique utilisée dans les deux camps a été rassurante avec une volonté affichée d'éviter un envenimement additionnel.

Le mot du gérant

L'intégration d'un scénario d'une politique monétaire moins favorable de la Fed et des tensions géopolitiques entre l'Iran, et Israël ont été à l'origine d'une prise de profits après 5 mois de hausse consécutive. Les secteurs qui ont le mieux performé ont pour points communs d'être peu cher et d'offrir un bon retour aux actionnaires. On retrouve sur le podium, les ressources de base, l'énergie, les banques. Le secteur Energie profite de l'envolée de Galp, qui a fait une découverte majeure en Namibie et par le cours élevé du baril. En bas du classement, on retrouve l'automobile, les financières diversifiées et l'assurance. Le fonds a bénéficié d'un bon choix de valeurs au sein des valeurs pharmaceutiques grâce à de très bons trimestriels (AstraZeneca, Novartis et Sanofi), de la banque (Caixa Bank et Intesa) ou encore de la prime spéculative sur Anglo American. A l'opposé, l'absence de Philips qui s'envole de 35% après l'annonce d'un règlement de ses litiges au US a été défavorable

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	17,34	20,07
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,42%	99,80%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	19,57%	42,87%	37,56%
Univers de départ	21,98%	43,05%	34,97%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	4,32%	6,95%
Niveau 1	18,61%	14,83%
Niveau 2	45,72%	38,80%
Niveau 3	28,49%	32,16%
Niveau 4	2,28%	6,18%
Niveau 5	0,00%	1,08%
Taux de couverture	99,38%	99,80%

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

	Intensité carbone (TCO2/M€ investis)*	Taux de couverture
Portefeuille**	77,64	97,87%
Indice de référence : MSCI EMU NR EUR	143,55	97,85%
Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence	-45,91%	

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
	Couverture du fonds : 98,83%	Couverture de l'univers : 98,59%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,00%	39,89%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 97,88%	Couverture de l'univers : 98,59%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	99,52%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 97,88%	Couverture de l'univers : 92,52%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.